

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal – Décision du Maire

OBJET: N° D23-04-12 DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DU SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRE POUR LE FINANCEMENT DE L'EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ECOLE MATERNELLE EPISKOP. 2023.

Le Maire de Castillon-la-Bataille,
Vu l'article L.2122-22-26° du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal N° L 20-06/03-17/AG du 15 juin 2020 relative aux délégations consenties au Maire pendant son mandat par le Conseil Municipal,
Considérant qu'il convient de rechercher des subventions dans le cadre du financement de l'équipement numérique de l'école maternelle Episkopi.

Décide

ARTICLE 1: Le plan de financement de l'opération « équipement numérique de l'école maternelle Episkopi » est le suivant :

Dépenses (ht):

Equipement numérique (2150€ ht x 3)	2603,00
TOTAL (€ HT)	2603,00

Recettes :

Conseil Départemental de la Gironde (40% x cds)	1561,00
Autofinancement	1042,00
TOTAL (€ HT)	2603,00

ARTICLE 2 : La ville approuve l'opération « équipement numérique de l'école maternelle Episkopi - 2023 » et sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 1561,00€ auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

ARTICLE 3: Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous Préfet de Libourne. Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine assemblée.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 19 avril 2023
Le Maire

Jacques Breillat



PAGE 2

Mairie de Castillon-la-Bataille

25 place Turenne 33350 Castillon-la-Bataille * téléphone 05 57 40 00 06 * fax 05 57 40 33 06 * mairie@castillonlabataille.fr

Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20230419-D230412-AR
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023